



Charte du basket

- ✓ CHAQUE JOUEUR S'ENGAGE À FAIRE TOUS LES MATCHS POUR TOUTE LA SAISON.
- ✓ CHAQUE JOUEUR S'ENGAGE À FAIRE TOUS LES DÉPLACEMENTS.
- ✓ LE CLUB EST OBLIGÉ DE SUIVRE LES DIRECTIVES DU COMITÉ DU LOIRET DE BASKET-BALL.
- ✓ ON JOUE DANS LE RESPECT DES PARTENAIRES ET DES COACHS.
- ✓ ON ACCEPTE LES DÉCISIONS DE L'ARBITRE. Les sanctions nominatives ordonnées par le Comité du Loiret, la Ligue du Centre ou la Fédération Française de Basket Ball, seront entièrement supportées par la personne désignée y compris les sanctions financières.
- ✓ ON RESPECTE LE MATERIEL. La tenue sportive (maillots et shorts pour les compétitions restent la propriété exclusive du club). Elle est prêtée en début de saison et devra être restituée en fin de saison.
- ✓ ON RESTE DIGNE DANS LA VICTOIRE COMME DANS LA DÉFAITE.
- ✓ LES PARENTS S'ENGAGENT À ACCOMPAGNER LEURS ENFANTS LORS DES DÉPLACEMENTS.
- ✓ LES PARENTS AUTORISENT À CE QUE LEURS ENFANTS SOIENT VEHICULÉS PAR D'AUTRES PERSONNES LORS DES DÉPLACEMENTS.
- ✓ TOUT ADHÉRENT S'ENGAGE À CONTRIBUER AUX MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LE CLUB. Cette contribution pourra être de l'arbitrage, la tenue de la table de marque, du coaching, de l'aide à l'organisation.
- ✓ TOUT DOSSIER INCOMPLET (ABSENCE DE DEMANDE DE LICENCE + NON REGLEMENT DE L'ADHÉSION + NON SIGNATURE DE LA CHARTE ET DU DROIT À L'IMAGE & DU REGLEMENT INTERIEUR) NE SERA PAS PRIS EN COMPTE et **entraînera l'impossibilité de jouer au début des championnats.**